

Compte-rendu de la réunion du 30 juin 2022

Le conseil municipal approuve par délibération

- **La prolongation du contrat de Madame Marie Laure SEVIN**

Madame SEVIN est engagée à temps non complet en qualité de secrétaire de mairie contactuel. La durée hebdomadaire de service est fixée à 17,50/35ème jusqu'en mai 2023.

- **Nouveau tarif des concessions cimetièrè**

La délibération du 23 septembre 2013 avait fixé le tarif de la concession perpétuelle à 27€ le m2. Un nouveau tarif a été adopté: 30€ le m2 pour une concession de cinquante ans. Un règlement cimetièrè est en cours d'élaboration.

- **Remise des prix de fin d'année scolaire 2021/2022 pour les enfants de la commune fréquentant le RPI**

- **Publicité des actes pris dans la commune**

- **Subventions aux associations**

DIVERS

- Un devis de portail à l'entrée du cimetièrè a été présenté. Un second devis a été sollicité pour une étude comparative.
- Des plaques signalétiques des rues sont en cours d'élaboration.
- La pose de panneaux photovoltaïques sur le toît de la salle communale a été l'objet de discussion. Une étude chiffrée de pose, de rendement ... déterminera la réalisation de ce projet.
- Préparation du 14 juillet.